



EHPAD Roger Jalenques
2, rue Antonin Fel
15600 MAURS
Tél.: 04 71.49.01.92
contact@mr-maurs.fr
www.ehpadrogerjalenques.fr

ACCUEIL DE JOUR

PRESENTATION DU SERVICE

L'accueil de jour est un des services de l'EHPAD « Roger JALENQUES ». (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

L'accueil de jour s'adresse :

- prioritairement aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, au stade léger à modéré de la maladie ;
- aux personnes âgées en perte d'autonomie physique, qui sont désireuses et en capacité de bénéficier d'un projet de soutien à domicile (capacité d'attention, capacité à participer aux activités proposées).

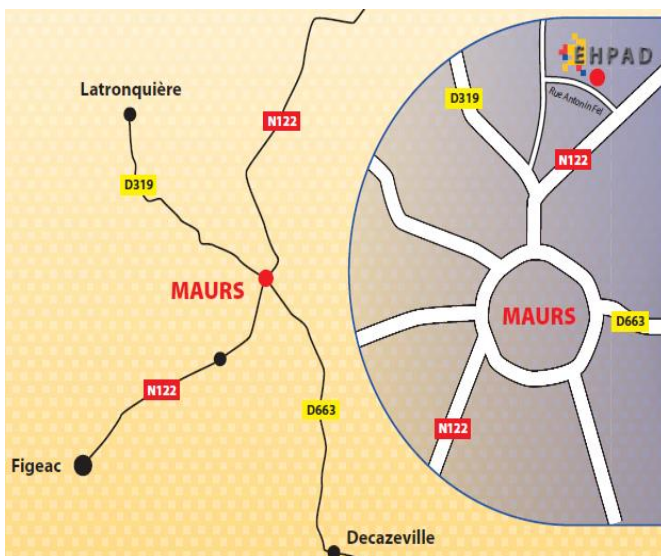
Les locaux du service se situent au sein de la Maison de retraite.

Pour toutes demande de renseignements vous pouvez contacter le service au :

04.71.49.01.92

Ou encore vous renseigner sur le site internet de l'EHPAD : www.ehpadrogerjalenques.fr sur lequel vous pourrez trouver la fiche de description à l'accueil de jour à remplir et à retourner au secrétariat de l'EHPAD.

Vous pourrez le trouver en suivant le chemin suivant : Onglets « Documentation » → « Documents ».



DEROULEMENT D'UNE JOURNEE A L'ACCUEIL DE JOUR

L'accueil au sein de ce service peut être organisé par journée ou de façon séquentielle (par demi-journée) selon une programmation convenue d'avance avec l'équipe.

Les personnes sont accueillies de 9h00 à 17h00, le mardi et le jeudi.

Le déroulement d'une journée à l'accueil de jour peut être décrit de la façon suivante :

- Accueil des personnes âgées autour d'un café, lecture du journal, discussions.
- *Repas* : En favorisant avant le repas la mise du couvert et la préparation du repas puis le rangement et le nettoyage à la fin du repas.
- Activités de groupes ou individualisées : visant à les stimuler et à maintenir leur autonomie. Les activités tiennent compte des choix de la personne accueillie pour favoriser son envie de participer.
- Goûter, détente, départ.

Différentes activités sont proposées et notamment :

- **Des activités de soutien**
 - Travail sur la mémoire, l'attention, les fonctions cognitives, le langage
 - Travail sur la revalorisation de l'estime de soi à travers des activités artistiques ou manuelles
- **Activités de la vie quotidienne**

OBJECTIFS DE L'ACCUEIL DE JOUR

- Maintenir les capacités de la Personne Accueillie
- Tisser des liens sociaux
- Accorder un moment de répit pour les aidants familiaux
- Accompagner les proches

TRANSPORT

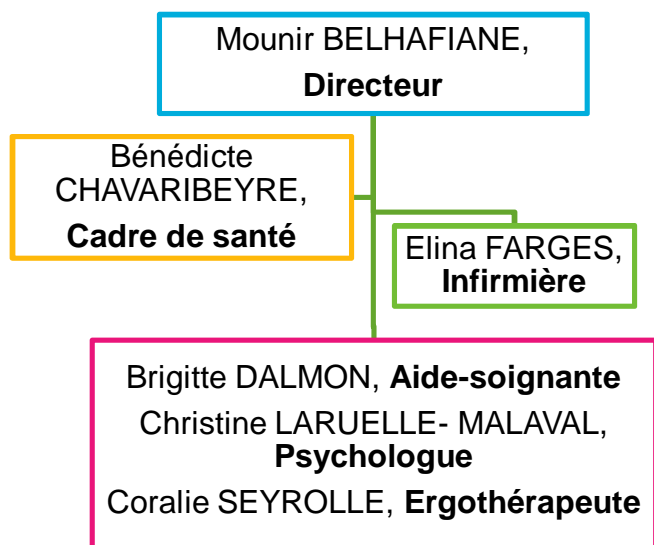
Une convention a été signée entre l'établissement et une entreprise de transport pour emmener les personnes accueillies le matin à l'accueil de jour et les ramener chez elles le soir (la convention détermine la liste des communes dont les habitants peuvent bénéficier de ce mode de transport). Ce transport est pris en charge par l'établissement sous certaines conditions.

Les familles et/ou les proches peuvent également assurer elles-mêmes le transport. Dans ce cas, le forfait journalier de frais de transport sera remboursé aux familles mensuellement.

FINANCEMENT

Le prix de journée de l'accueil de jour est à la charge des personnes âgées qui peuvent bénéficier de l'aide sociale et/ou de l'**allocation personnalisée d'autonomie (APA)** du Conseil Départemental sur la partie "dépendance" et en fonction des revenus du foyer fiscal.

ORGANISATION DU SERVICE



Le Directeur du service est M. BELHAFIANE, Directeur de l'ÉHPAD Roger Jalenques.

Le service est encadré par Bénédicte CHAVARIBEYRE, Cadre de santé.

L'équipe de l'Accueil de Jour est composée de personnel qualifié.

Deux membres de l'équipe interviennent chaque jour au sein du service.

L'équipe participe à l'organisation du fonctionnement de l'accueil de jour, à l'accueil des personnes âgées, à la

mise en place des activités et animations, assiste les personnes accueillies aux repas.

AUTRES SERVICES DE L'ÉTABLISSEMENT

L'ÉHPAD « Roger Jalenques », propose aussi :

- 2 places de Hébergement Temporaire (accueil jusqu'à 3 mois au sein de la Maison de retraite).
- Un SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) de 55 places (53 places destinées aux personnes âgées et 2 places aux personnes handicapées).
- Un service de Portage de repas à domicile pour les habitants de Maurs et / ou les communes voisines y compris celles situées dans les départements limitrophes. Les repas, cuisinés par le personnel de l'ÉHPAD, sont livrés en liaison froide.